

Conseil de formation – 12/07/2022

Ce conseil n'a pas été réuni depuis 2018, alors que c'est une obligation réglementaire. Il réunit le DASEN et son adjoint, les inspecteur·ices chargé·es de l'organisation des formations et les représentant.es des organisation syndicales.

En résumé : on prend les mêmes et on recommence !

Le bilan des formations sur l'année passée a été dressé par les différents IEN. Beaucoup de chiffres, mais peu de retours sur la qualité des formations et la satisfaction des collègues.

On comprend que les formateurs travaillent beaucoup et font du très bon travail. Tout le monde voudrait bien faire encore plus de formation mais malheureusement tout est limité par le manque de remplaçants. L'adjoint du DASEN ne veut pas promettre plus que ce qui pourra effectivement être réalisé. (On apprécie, mais on se demande bien qui détient les cordons de la bourse et qui peut influencer après de cette personne !) **On reste dans la gestion de la pénurie. Ce sont les moyens de remplacement qui conditionnent les moyens de formation.**

A noter également : l'administration insiste sur l'adaptation des formations au plus près terrain, sur le recueil des besoins pour construire la formation des directeur.ices et des MAT. Quand les organisations syndicales réclament la même chose pour tous les PE, la réponse : les constellations sont une obligation ministérielle, et puis on devrait être contents parce que le principe des constellations est justement de partir de nos besoins.

1. Bilan formation des PE

Plan français et maths :

- constellations (public désigné),
- les PE déjà passé par les constellations peuvent choisir de poursuivre leurs travaux
- animations français et maths pour les autres

Chiffres des participants en français :

273 inscrits en constellations cette année

52 PE poursuivent les travaux des constellations. Orga syndicales : les constellations ça fait pas rêver les collègues. Administration : c'est parce que les autres formations sont super et que les gens veulent les faire (essentiellement magistère en français).

Observations croisées : 45 personnes. Orga syndicales : seulement ! On voit bien que les collègues sont réticents. Administration : Mais non, c'est juste qu'on n'avait pas assez de remplaçants c'est dommage.

Points à renforcer d'après l'enquête « RFC » (qu'est-ce que c'est ?)

- Les PE préféreraient les formations descendantes (!!!!!) – Orga syndicales : précisent qu'on aimerait des formations où on nous apporte un réel contenu, une expertise issue de la recherche. La mutualisation c'est très bien mais on n'a pas besoin de l'institution pour le faire. Administration : Les CPC ont eu une formation très importante pour mettre en œuvre les constellations, c'est une animation très spécifique et ils sont réellement experts.

- Des PE souhaiteraient avoir plus de temps d'échange / bénéficier des remplaçants

Sur le plan maths, on constate qu'il y a légèrement plus de d'observations croisées, et beaucoup d'accompagnement en classe par les RMC (référént math de circonscription). Le plan maths a un an de plus que le plan français. Plus de personnes choisissent de poursuivre les travaux une deuxième année.

Question du DASEN : qu'est-ce que les collègues reprochent aux constellations ?

Orga syndicales :

- **Essentiellement l'obligation.**
- **La co-formation, on sait faire et on le fait dans les mouvements pédagogiques mais ce n'est pas reconnu. (DASEN : c'est noté.)**

Le DASEN et son adjoint défendent le concept des constellations avec les éléments de langage habituels. Mettent en avant le travail des formateurs, car les constellations sont des formations vraiment spécifiques et difficiles à animer. Volonté d'avoir aussi une souplesse sur français / maths, par exemple formation aux fondamentaux à travers le numérique.

Prolongations envisagées : accompagnement des directeurs / directrices dans le pilotage des fondamentaux après de leur équipe, en appui sur les PE formés aux constellations.

2. Formation statutaires

CAPPEI

Cappei 6 candidats. 50% de réussite

Les organisations syndicales s'interrogent sur ce faible taux de réussite. Faut-il remettre en question la formation qu'ils ont eu ? Les organisations syndicales signalent que la formation est trop lourde pour les collègues. Il faudrait peut-être la faire sur 2 ans pour réduire la charge de travail.

Le DASEN pointe un problème structurel et insiste pour avoir une analyse de cet échec. Ses collaborateurs (adjoint, IEN ASH) ne savent pas répondre. **Une nouvelle maquette du CAPPEI est en cours d'élaboration. Le DASEN insiste pour qu'elle prenne en compte le taux d'échec. « Ce n'est pas possible de faire une maquette hors-sol ».** L'IEN ASH dit qu'elle est construite au plus près des contextes d'exercice de candidats.

4 collègues seront en formation l'année prochaine (2 dans le 1^{er} degré et 2 dans le secondaire).

Pas assez de candidat-es, alors qu'il y a beaucoup de besoins.

Sur les candidat-es qui passent en validation d'expérience, le taux de réussite est meilleur, et également meilleur que sur les autres départements. (Mais quelles conditions de travail pour les collègues catapultés sur des postes ASH sans formation ?)

Direction

Pour les directeur-ices nommé.es à titre définitif, la formation est sur 3 ans.

4 jours durant la 3^{ème} semaine de juin, 4 semaines au cours de la 1^{ère} année.

Nouvelle organisation : les directeur-ices seront en formation 1 lundi sur 2.

Organisation réfléchi avec les postes de titulaire de secteur. C'est la même personne qui assure la décharge et le remplacement lors des formations. Le reste du temps : bonus de décharge pour les petites écoles (moins de 4 classes).

Formation qui va commencer vers le 12 septembre. La formation s'organise pour coller au calendrier de la direction d'école (élection de parents, conseil d'école, carte scolaire, etc).

Le Snuipp signale le cas d'un collègue qui est sur 6 écoles ! C'est une erreur, à voir avec l'adjoint au DASEN.

Formation des directeurs à titre provisoire 2 jours au mois de juin + 2 jours l'année prochaine

Formation candidats à l'inscription sur la liste d'aptitude : ½ journée de formation (volontariat, formation par obligatoire, mais ceux qui le souhaitent doivent pouvoir en bénéficier)

Animations pédagogiques pour les autres directeurs : 2 jours de formation

Organisations syndicales : les directeur·ices doivent pouvoir faire les mêmes formations que les autres collègues, pour faire équipe. Formation continue des directeur·ices pourrait être sur le temps de classe. Ne pas mettre les directeur·ices à part de l'équipe (cf loi Rilhac).

La nouvelle organisation de la formation s'appuie sur la loi de 2021.

Exemple de formation continue des directeur·ices dans les Landes de Lanvaux : plan concerté avec les directeur·ices

6h thématique au choix : gestion de situations complexes ou communication

4h identifier et répondre aux besoins des élèves : 2h en plénière, 2h par secteur de collège – partenariat avec équipe ASH

2h café des directeurs (ne s'est pas fait cette année) – thématique au choix, par secteur de collège

CAFIPEMF

Arrêté 2015 : 8 candidats. 7 personnes se sont présentées. 5 réussites

Arrêté 2021 : plus de mémoire

2 candidates. + 1 qui s'est spécialisée

Différence : avant, on pouvait prendre une option. Maintenant, le CAFIPEMF centré sur français/maths et ensuite on peut se spécialiser.

C. Rousseau (adjoint du DASEN) : peu de personnes qui présentent le cafipempf. 2 candidats seulement c'est une catastrophe !

14 ou 15 inscrits pour la prochaine session (chiffres en augmentation partout avec la nouvelle mouture)

Formation très importante d'ici décembre, sur beaucoup de mercredis. Les candidat·es vont suivre un PEMF et un CPC. Planning déjà fait. Le remplacement est prévu par un·e titulaire de secteur.

Actuellement 12 PEMF inscrits + 2 bilingues

Organisations syndicales : les formations devraient avoir lieu sur le temps de classe. La charge de travail est trop importante, d'où la difficulté à trouver des candidat.es au CAFIPEMF.

3 remplaçant-es (TS) sont prévu pour remplacer les candidat-es cappei + cafipemf

Ecole inclusive

22 stagiaires nouvellement nommés en ASH – 2jours

Module MIN (module d'initiative nationale) TSA : personnes qui ont un cappei de – de 5 ans. Peuvent avoir 2x50h de formation

Les organisations syndicales soulignent que les MIN doivent être ouverts aux autres collègues (d'après la circulaire). Demande formations communes enseignants / AESH. Réponse : elle va être reconduite.

Nouvelles formations croisées avec le médico-social à venir

+ MIN sur les troubles des conduites et du comportement à venir

Formation initiale + néo-titulaires

Formation des MAT : appétence pour l'accompagnement, recueil des besoins des MAT.

Les T1 et T2 ont eu des formations sur le temps de classe (2 jours, 1 jour).

INSPE :

Deux nouvelles populations à venir :

1. **Fonctionnaires stagiaires 50% (9 personnes dont 2 bilingues)** -> pas de master MEEF, diplôme inter universitaire (DIU) concerté au niveau national. 240h de formation sur l'année (environ 6h/ semaine)

Dispositif spécifique de formation. Reprend les 3 grandes focales de la formation

Tutorat mixte – PEMF + formateur universitaire

Possibilité d'être titularisés sans avoir le DIU (diplôme inter-universitaire). Obligation de suivre les cours mais s'ils ne valident pas le diplôme ils peuvent être titularisés quand même.

2. **Fonctionnaires stagiaires 100% (11 personnes dont 2 bilingues)**

Concours réussi + master meef en poche

10 jours remplacés par des brigades

Formation sur le mercredi – système de rotation.

Les organisations syndicales soulignent qu'il s'agit du strict minimum, puisque les textes donnent une fourchette de 10 à 20 jours de formation. L'adjoint du DASEN se félicite d'arriver à la moitié du maximum et insiste qu'il annonce seulement ce qu'il est sûr de pouvoir remplacer.

Pour les stagiaires du 2nd degré : 13 jours de formation

Administration : essaye de ne pas mettre PES + M2 alternants sur la même école. Pas 3 collègues sur 1 même classe. Si c'est le cas c'est une erreur.

Sur l'année 2021-2022 : On a perdu 8 alternants tiers temps. – L'administration souligne le manque d'accompagnement, et promet de faire mieux pour que les nouveaux ne partent pas.

Éducation prioritaire

L'année dernière : année blanche parce que pas assez de BD

2 journées réservées aux REP, organisée par réseau.

Journée commune pour les enseignants des classes dédoublées.

1208 élèves en REP. 615 Lorient, 389 Vannes, 204 Josselin. 3,4% de l'ensemble des élèves

Tous les enseignants de REP à Vannes et Josselin vont en formation mais pas à Lorient parce que trop nombreux.

IEN REP visite 3 fois dans l'année toutes les classes REP Vannes et Josselin.

Les organisations syndicales s'interrogent sur la teneur de ces visites. Sont-elles dans un esprit de co-construction ou de vérification ?

Réponse de l'IEN éducation prioritaire : « on essaye de voir comment les gestes professionnels et les contenus évoluent. C'est open. On peut faire seulement un entretien. L'idée n'est pas de venir vérifier. Pas de caractère obligatoire. »

M. Blanes (DASEN) : « dans l'EP, on essaye de faire progresser les élèves. En toute modestie... »
(Nous, on aimerait bien au contraire avoir de l'ambition pour tous les élèves !)

Autres formations, les fameuses 6h « autres domaines »

Les formations au numérique sont apparemment liées au plan de relance !

L'administration étale les chiffres, sans retour qualitatif.

Les organisations syndicales rappellent la nécessité de concerter les collègues sur leurs besoins de formation, et demande à intégrer les partenaires comme l'OCCE, ICEM...

Réponse : il y a déjà beaucoup de formations OCCE au catalogue (certes, mais elles doivent être « chapeautées » par un IEN ou CPC). Pas possible d'intégrer toutes les formations « extérieures », car le contenu doit être validé par l'institution. Par exemple, sous Blanquer, l'institution ne pouvait pas inviter Goigoux. Dans les formations extérieures, les organisations sont plus libres du contenu. Contrairement à ce qui a été dit précédemment, l'adjoint au DASEN semble dire qu'il n'est pas possible « d'externaliser » les formations, c'est-à-dire de déduire des 18h les formations réalisées ailleurs.

(Contradictoire avec ce qui a été dit au début de la réunion, quand le DASEN était encore présent. Contradictoire également avec ce qui a été permis à certain.es collègues.

Les organisations syndicales insistent sur l'importance de la liberté de choix (par exemple, pas question d'obliger les collègues à participer aux formations vélo). La question des collègues en fin de carrière est soulevée : comment leur trouver une place pour les valoriser dans les animations pédagogiques, faire en sorte qu'elles se sentent utiles ? (Pas de réponse).

Breton

3 modules de 6h. Alternance visio / mise en pratique en classe (optionnelle).

Les ¾ des PE participent à la mise en œuvre en classe.

Module EAC en culture régionale (en français) : ne trouve pas son public, mais les personnes qui viennent sont très motivées. La formation ne sera pas reconduite.

Beaucoup d'accompagnement individuel (en moyenne 2 visites de classe par semaine)

2/3 des PE bilingues qui ont le choix de leur formation choisissent des animations pédagogiques en bretons. Celles et ceux qui sont dans les constellations n'y trouvent pas leur compte.

Les organisations syndicales soulignent la grande frustration des PE bilingues désignés pour les constellations. PE bilingues ont besoin de parler breton avec des adultes et demandent plus de présentiel.

Réponse de l'IEN breton : pas beaucoup de moyens. Il faut des formateurs. Pour l'année prochaine : moyens constants donc pas de développement. Difficile de trouver des formateurs parce que les PE expérimentés souhaitent continuer à être en classe.

Pb du présentiel : augmente les frais de déplacements.

Constellation en langue bretonne : pas possible car pas de formateur bilingue formé pour animer les constellations. Il faut protéger ces pauvres formateurs qui débutent et qui sont surchargés, on ne peut pas leur en demander plus. 3 nouveaux formateurs qui viennent pour rendre service

Orgas syndicales : risque de perdre les PE bilingues car ils ne se sentent pas assez solides sur la langue (formation intensive pas suffisante)

INSPE bilingue : difficulté à stabiliser les équipes de formation bilingue sur tous les départements

Urgences (pour l'IEN breton) : trouver une solution au problème linguistique, organiser plus de présentiel.

Année prochaine

On reproduit le même schéma.

Poursuite des constellations / 6h français + 6h maths + 6h autres

L'administration n'a pas souhaité faire de grand changement, en attendant de voir ce que va faire le nouveau ministre.

Orgas syndicales : pas grand-chose de proposé comme formations. On reste sur le public désigné. Ce n'est pas satisfaisant.

Réponse : il peut y avoir une inflexion sur la question des publics désignés. Formation EDD, EAC... on ne peut rien promettre de plus parce que pas de moyen de remplacements

Questions des organisations syndicales :

- Formation CEFPEP :

Il a été dit qu'on ne peut pas « externaliser » les formations aux mouvements pédagogiques reconnus mais aucun problème à sous-traiter des formations à Microsoft ou à des banquiers... Ces formations comptent-elles dans les 18h ? Seront-elles remplacées ?

Réponse : c'est organisé par le ministère. Au niveau départemental, il n'est pas question de faire rentrer cela dans les 18h ou d'allouer des moyens de remplacements. On comprend que l'adjoint au DASEN partage notre opposition à l'entrée des entreprises dans l'école sous cette forme.

- **Droits CPF : quels moyens sont disponibles ? comment bénéficier de nos droits ? auprès de qui peut-on avoir des renseignements ?**

L'adjoint au DASEN avoue son ignorance sur la question (mais ne dit pas qu'il va se renseigner).

Nous insistons pour être informés.

- **Planning des animations pédagogique**

Demande d'avoir le planning plus en avance.

Réponse : On fait ce qu'on peut. Allez voir sur magistère, sur les mails académiques...